

www.e-rara.ch

Essai sur les usages des montagnes

Bertrand, Élie

A Zurich, 1754

Zentralbibliothek Zürich

Shelf Mark: 16.251

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-18958>

Chapitre treisieme. Les montagnes servent a contenir les eaux.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



CHAPITRE TREI- SIEME.

LES MONTAGNES SER- VENT A CONTENIR LES EAUX.

Les mon-
tagnes
forment
les bassins
des lacs
& des
mers &
arrêtent
leurs
eaux.

LES MONTAGNES ne ser-
vent pas seulement à former
les fources, à les conduire & à les di-
stribuer; considérées dans leur éléva-
tion extérieure, elles étoient encore
nécessaires pour former les bassins des
lacs & des mers, & pour contenir les
eaux dans les réservoirs, que la puissance
du Créateur leur avoit préparé & assigné.
Ces vastes étenduës d'eau, ces surfaces
liquides devoient servir à la circulation
des eaux, circulation qui sans cela n'au-
roit point pu s'exécüter. Cette surface
de la mer, & celle de tous les amas
d'eau, qui sont sur le globe, est en pro-
portion exacte avec la quantité des va-
peurs, qui devoient s'élever dans l'at-
mosphère, pour retomber en divers
lieux, & sous différentes formes: Elle
est

est encore proportionnée, cette surface, à la force des agens, qui devoient servir à cette évaporation. Mais ces eaux, ainsi rassemblées, pour donner lieu aux Hommes de commercer entr'eux, & pour entretenir la circulation des eaux supérieures, extérieures & intérieures, devoient être contenues & fixées dans des bassins préparés pour cela. Il falloit, par là-même, des inégalités sur la surface de la terre, & sans les montagnes, il ne pourroit point y avoir d'Océan. Ce sont donc des digues, des barrières propres à soutenir le poids des eaux, & à arrêter la fureur des ondes.

FRAPPE de ces merveilles, qui ne peuvent échaper qu'à un esprit inattentif, ou superficiel, DAVID les dépeint avec une noblesse d'expression, qui répond à la grandeur du sujet, & à la vivacité de ses sentimens. *Tu avois, dit-il à Dieu, couvert la terre dans son origine de l'abîme comme d'un vêtement, les eaux passaient le sommet des montagnes. Mais elles s'enfuirent bientôt au bruit de tes menaces & s'écoulèrent avec précipitation à celui de ton tonnerre. Les montagnes s'élevèrent alors, les vallons descendirent, & les eaux se retirèrent dans le lieu, que tu leur avois fixé. Tu leur prescrivis alors*

Manière dont ces merveilles sont célébrées dans l'Écriture.

les

les bornes, qu'elles ne passeront point, de-
 sorte qu'elles ne reviendront plus couvrir
 la terre *. Voici de quelle manière
 MOISE, le véritable Historien de la
 création, & le seul Philosophe, que
 nous devons consulter sur ces faits,
 introduit le Créateur, prescrivait des
 bornes à l'Océan. Dieu dit; que les eaux,
 qui sont au dessous des Cieux, soient rassem-
 blées dans un lieu, & que le sec paraisse:
 Et il fut ainsi **. Quelle simplicité
 d'expressions, mais en même tems quel-
 le sublimité d'idées! Dieu est repré-
 senté parlant à JOB sur ce sujet avec
 la même majesté. Qui est-ce qui a ren-
 fermé la mer dans ses bords, quand elle fut
 tirée de la matrice & qu'elle en sortit?
 Quand je mis la nuëe pour sa couverture,
 & l'obscurité pour ses langes; quand j'éta-
 blis sur elle mon ordonnance, que je lui mis
 des barrières & des portes, & que je lui
 dis, tu viendras jusques là, tu ne passeras
 pas plus avant, ici s'arrêtera l'élevation de
 tes ondes *. Ne me craindrés-vous point
 dit encore l'Eternel par la bouche du
 Profète JEREMIE, & ne serés-vous
 point dans l'appréhension devant ma face?
 Moi,

* PS. CIV. v. 6-9.

** GEN. I. v. 9.

*** JOB, XXXVII. v. 8-11.

Moi , qui ai mis le sable pour borne à la mer , par une ordonnance perpétuelle, qu'elle ne passera point : Ses vagues s'émeuvent, mais elles ne seront pas les plus fortes : Elles bruient , mais elles ne franchiront point ses limites *.

PLINE a fort bien reconnu ces usages des montagnes**, qui en effet retiennent également les fleuves & contiennent les mers. On ne peut voir sans admiration ces isthmes, qui séparent quelques mers, ces rochers, qui servent de bornes à d'autres, & ces côteaues, ces collines , ces montagnes de sable, ou ces dunes, qui font la barrière de plusieurs autres. Il n'est presque point de côte, point de rivage, où l'on ne puisse observer ce phénomène merveilleux.

Par tout on peut observer ce phénomène.

POUR

* JEREM. V. v. 22.

Voiés encore PS. XXXIII. 7.

JOB. XXVI. 10. XXVIII. 25.

PROV. VIII. 27.

** *Hist. nat.* Lib. XXXVI. Cap. I. Montes Natura sibi fecerat. . . . ad impetus fluminum domandos, fluctusque frangendos, ac minimè quietas partes coercendas, durissimà sui materia. Il dit ailleurs : Quis satis miretur pessimam terræ partem, ideoque pulverem apellatum, in Puteolanis collibus, opponi maris fluctibus, mersumque protinus fieri lapidem unum, inexpugnabilem undis &c. Lib. XXXV.

Dieu, pour
retenir la
mer, a
voulu, &
les loix
de l'hy-
drostati-
que ont
été éta-
blies.

POUR arrêter la violence des eaux, la force des courrans, ou la fureur des vagues de la mer, l'Homme, imitant le Créateur, construit des moles, élève des digues; & forme ainsi, s'il le peut, diverses sortes de montagnes. L'expérience, afin de nous humilier, nous montre que ces obstacles, trop souvent impuissans, cèdent à la force, à la vitesse, ou au poids des eaux. Ce poids, augmenté par la force du vent, la vitesse du cours, ou la hauteur de la chute, supérieur à tout ce qu'on lui oppose, accroît souvent le mal, auquel on vouloit remédier. Mais Dieu, dont la sagesse n'est jamais en deffaut, dont l'intelligence a tout mesuré, dont la puissance n'admet point de bornes, & dont la volonté ne souffre aucun retardement, ce Dieu puissant a parlé: Aussitôt des collines de sable, ou des montagnes de rochers se sont élevées, la mer s'est retirée, & contenue pour jamais par ces digues naturelles, sa fureur est réprimée, sans qu'on puisse craindre de la voir couvrir de nouveau la face du globe. Quelle est cette loi, qui l'a fit au commencement descendre dans les lieux les plus bas, & qui l'y retient, malgré le double mouvement de la terre, qui lui imprime nécessairement un effort continué

nuël à s'éloigner du lieu qu'elle occupe ? C'est la loi de la gravité , fondement de l'hydrostatique ; cette même loi, qui retient les astres dans leurs orbites, & qui leur fait parcourir des espaces déterminés , suivre une ligne fixe , à des distances mesurées , & avec une vitesse calculée. De là cet équilibre, que la sagesse éternelle a établi , & qu'aucune puissance ne sauroit rompre ; cet équilibre , qui fait la fermeté du monde & la seureté de ses habitans. C I C E R O N avoit aperçu cette loi, & il y trouve aussi la raison de ce phénomène. Après avoir parlé de l'Intelligence & de la Raison-souveraine, qui opère tout dans l'univers, & qui attire les extrémités au milieu , il ajoute ;
„ si donc le monde est rond , & que
„ par conséquent sa circonférence étant
„ la même de tous côtés , toutes ses
„ parties se tiennent mutuellement
„ d'elles-mêmes ; il s'ensuit que les par-
„ ties de la terre doivent aussi se porter
„ toutes à son centre , le lieu le plus
„ bas du globe, sans que rien arrête
„ une propension si grande. Par la
„ même raison , quoique la mer soit
„ plus élevée que la terre ; cependant
„ parce qu'elle a la même tendance,
„ elle

„ elle se concentre de toutes parts &
„ jamais ne regorge * „

C'est parler peu exactement que de dire que la mer est plus élevée que la terre.

POUR rendre cette merveille plus sensible, il n'est point nécessaire d'ajouter, que la mer est plus élevée, plus haute, que les terres, qui l'environnent, ou qui en font à quelque distance que ce soit **. VARENIUS avoit déjà combattu cette erreur de fait ***. Il est tel endroit où cela peut avoir lieu, &

* Quocirca si mundus globosus est, ob eamque causam omnes ejus partes undique æquabiles, ipsæ per se, atque inter se continentur; contingere idem terræ necesse est, ut, omnibus ejus partibus in medium vergentibus, (id autem medium, infimum in sphaera est,) nihil interrumpat, quo labefactari possit tanta contentio gravitatis, & ponderum. Eademque ratione mare, cum supra terram sit, medium tamen terræ locum expetens, conglobatur undique æquabiliter, neque redundat unquam, neque effunditur. *De natur. Deorum. Lib. II. Cap. XLV.*

** Nous avons cité le passage de Cicéron suivant la version de M. l'A. d'OLIVET, qui traduit, *cum supra terram sit*, quoique la mer soit plus élevée que la terre. N'auroit-on pas pu dire, quoique la mer soit sur la terre, ou sur sa surface?

*** *Geograph. gener. Lib. I. Cap. XIII. Prop. II. pag. 135.*

& où les digues, les promontoires lui servent de barrières. Mais en général les terres sont plus élevées que la surface de la mer; & c'est là précisément ce qu'il y a de remarquable & de digne de la sagesse du Créateur, que par tout les choses soient établies de la sorte, que le terrain soit ordinairement une digue naturelle; & que les lieux bas aient été ainsi préparés pour que les eaux, par leur propre poids, aillent les occuper.

TELLE est donc la loi immuable, Les eaux que le sage Auteur de la nature a établie, par laquelle il tient en sa puissance ^{font donc toujours en la main du Seigneur.} la fureur de la mer pour la faire baisser, ^{du Sei-} lorsque ses vagues s'élèvent *. Ces eaux ^{gneur.} sont ainsi dans la main du Tout-puissant, Gouverneur souverain de ce monde, un instrument pour exécuter les desseins de sa Providence: Quand il lui plait il les répand sur la surface de la terre **: & par la même volonté, il les empêche de se déborder §. Heureux, si, en considérant ces effets de la puissance de Dieu nous sommes par là portés à

K

le

* PSEAU: LXXXIX: 9.

** AMOS V: 8.

JOB. XII: 15.

§ ECCLESIASTIQ. XLIII: 25.

le craindre, & à nous soumettre aux dispensations de sa Providence, lors qu'elle juge à propos d'employer ces moïens pour nous affliger!
